COMMUNE DE MARQUETTE-LEZ-LILLE
CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du 28 septembre 2026

Délibération n°2026/5/66 **Nomenclature : 7-6**

OBJET : TARIFS DES DIFFÉRENTS SERVICES PUBLICS ET PARTICIPATIONS COMMUNALES

Vu la délibération n°2023/3/54 du 26 juin 2023, reçue par les services préfctoraux le 28 juin 2023, relative au montant de la redevance d'occupation du domaine public pour le service à assistance électrique en semi floating,

Vu la délibération n°2024/5/111 du 16 décembre 2024, reçue par les services préfectoraux le 19 décembre 2024, portant vote des tarifs des différents services publics et des participations communales,

Vu la délibération n°2025/1/17 du 31 mars 2025, reçue par les services préfectoraux le 2 avril 2025, portant tarifs des différents services publics et des participations communales,

Vu la délibération n°2025/4/85 du 24 novembre 2025, reçue par les services préfectoraux le 26 novembre 2025, portant modifications des tarifs de locations de salles municipales et de leurs mises à dispositions,

Vu la délibération n°2025/5/93 du 15 décembre 2025, reçue par les services préfectoraux le 17 décembre 2025, portant tarifs des différents services publics et des participations communales,

Vu la délibération n° 2025/5/102 du 15 décembre 2025, reçue par les services préfectoraux le 17 décembre 2025 fixant la redevance des antennes relais,

Vu la délibération n°2026/4/54 du 29 juin 2026, reçue par les services préfectoraux le 1er juillet 2026, portant tarifs des différents services publics et des participations communales,

Monsieur le Maire propose à ses collègues de reprendre les tarifs présentés dans la précédente délibération, afin de mettre à jour les tarifs d'occupation du domaine public relatif à la nouvelle subvention mobilité douce pour l'achat d'un vélo de moins de 26 pouces, l'instauration d'un tarif "VAE" de 20 €/an/engin et la rectification du tarif des antennes relais conformément à la délibération dédiée.

LE CONSEIL,

I. TARIFS SCOLAIRE PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

PRINCIPES GÉNÉRAUX

1. Pour la restauration scolaire, le tarif « Marquettois » s'applique pour les enfants dont l'un des deux parents habite Marquette Lez Lille, Saint-André-lez-Lille ou Marcq-en-Barœul.
2. En cas de non-communication du quotient familial, ou à défaut de non-communication de l'avis d'imposition de l'année n-1, aucune régularisation de factures et donc aucun remboursement ne pourront être acceptés au-delà de la date limite de paiement.
3. Le tarif pour les « Extérieurs » correspond au tarif « Marquettois » multiplié par 2 sauf pour les courts séjours.
4. Pour la restauration scolaire, le tarif applicable aux correspondants étrangers est le tarif « Marquettois avec avis d'imposition non communiqué ».
5. Le tarif pour la restauration « Adultes » est fixé à 4.50€. Ce tarif sera doublé en cas de non-réservation dans les 48 heures précédant le jour de consommation.
6. Application d'un tarif majoré en cas de non-réservation correspondant au tarif de base multiplié par 2.
7. Garderies et Ateliers pour Apprendre Seul : Tranche horaire applicable de 7h30 à 8h30 pour la garderie du matin périscolaire, de 17h à 18h et de 18h à 19h pour la garderie du soir extrascolaire, les ½ heures de 7h à 7h30 et de 18h à 18h30 seront facturées au prorata, soit la moitié du tarif horaire. Au-delà de 19h00, une pénalité de 9€ par demi-heure entamée sera facturée.
8. Acceptation des Chèques Vacances® pour les centres aérés, mini-camps, et courts séjours.
9. Acceptation des prises en charge VACAF®, pass colo® et AVE® (Aides aux Vacances Enfants) pour les mini-camps et courts séjours concernés, dont le montant est directement déduit de la facture de la famille.
10. Acceptation des Chèques Emplois Universel Services® (non dématérialisés) pour les services de mercredis récréatifs (en dehors de la restauration), garderies scolaires et garderies périscolaires.
11. Règlement possible en plusieurs fois (3 maximum) des inscriptions des usagers pour les tarifs des courts séjours.

TARIFS SCOLAIRES

Restauration scolaire – Écoles Publiques

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	TARIF MARQUETTOIS ÉCOLE MATERNELLE	P.A.I* (*Repas non fourni*)	TARIF MARQUETTOIS ÉCOLE PRIMAIRE	P.A.I* (*Repas non fourni*)
QF1 – De 0 à 400	1.91 €	1.24 €	1.71 €	1.02 €
QF2 – de 401 à 800	3.19 €	2.07 €	2.85 €	1.70 €
QF3 – de 801 à 1300	3.61 €	2.35 €	3.23 €	1.92 €
QF4 – de 1301 à 1900	3.83 €	2.48 €	3.42 €	2.03 €
QF5 – à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	4.25 €	2.76 €	3.80 €	2.26 €

Restauration Périscolaire (Mercredis Récréatifs) et Extrascolaire (Petites et Grandes Vacances)

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	TARIF MARQUETTOIS MOINS DE 6 ANS	P.A.I* (*Repas non fourni*)	TARIF MARQUETTOIS PLUS DE 6 ANS	P.A.I* (*Repas non fourni*)
QF1 – De 0 à 400	1.89 €	1.23 €	1.98 €	1.28 €
QF2 – de 401 à 800	3.15 €	2.05 €	3.30 €	2.14 €
QF3 – de 801 à 1300	3.57 €	2.32 €	3.74 €	2.42 €
QF4 – de 1301 à 1900	3.78 €	2.46 €	3.96 €	2.57 €
QF5 – à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	4.20 €	2.73 €	4.40 €	2.85 €

**Protocole Accueil Individualisé Alimentaire*

Centre Aéré et mercredi récréatif

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	TARIF ½ JOURNEE MARQUETTOIS MERCREDI RECREATIF	TARIF A LA JOURNEE MARQUETTOIS PETITES VACANCES	TARIF A LA JOURNEE MARQUETTOIS GRANDES VACANCES (JUILLET AOUT)
QF1 – De 0 à 400	2.81 €	4.05 €	4.28 €
QF2 – de 401 à 800	4.69 €	6.75 €	7.13 €
QF3 – de 801 à 1300	5.31 €	7.65 €	8.08 €
QF4 – de 1301 à 1900	5.63 €	8.10 €	8.55 €
QF5 – à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	6.25 €	9.00 €	9.50 €

Garderies Périscolaires, Extrascolaires et Atelier pour Apprendre Seul (AAS)

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	TARIF A L'HEURE* MARQUETTOIS
QF1 – De 0 à 400	1.35 €
QF2 – de 401 à 800	2.25 €
QF3 – de 801 à 1300	2.55 €
QF4 – de 1301 à 1900	2.70 €
QF5 – à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	3.00 €

** Au prorata (tranche de 1/2 heure) selon le règlement intérieur en vigueur*

Tarifs Extrascolaires - Mini Camps – Stage de 5 jours/4 nuits

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	STAGE FORFAIT MARQUETTOIS
QF1 – De 0 à 400	43 €
QF2 – de 401 à 800	56 €
QF3 – de 801 à 1300	79 €
QF4 – de 1301 à 1900	88 €
QF5 – à partir de 1901, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	97 €

Tarifs Extrascolaires - Courts Séjours 14-17 ans

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	PROPORTION DE PRISE EN CHARGE DE LA FAMILLE SUR LE COUT TOTAL DU SEJOUR MARQUETTOIS	PROPORTION DE PRISE EN CHARGE DE LA FAMILLE SUR LE COUT TOTAL DU SEJOUR EXTERIEURS
QF1 – De 0 à 400	130 €	1 000 €
QF2 – de 401 à 800	250 €	
QF3 – de 801 à 1300	500 €	
QF4 – de 1301 à 1900	580 €	
QF5 – 1901 à plus	750 €	
QF6 –Attestation CAF non transmise	1 000 €	

II. AUTRES TARIFS

PRINCIPES GÉNÉRAUX

1. Acceptation des Chèques Cultures®, Lire®, Disque®, Tickets Kadeos® et Pass Culture® pour la ludothèque et le conservatoire de musique, des Chèques Sports® pour l'école de découverte du sport.
2. Formation musicale et/ou instrumentale au tarif de 63 € pour les membres d'une association musicale Marquettoise.
3. Règlement possible en plusieurs fois, des inscriptions des usagers pour les tarifs du conservatoire de musique.
4. Modalités d'octroi des participations/subventions de la ville : par virement bancaire.
5. Perte ou casse de badge, puces, carte magnétique : 10 €

   Perte ou casse de clé Denys donnant l'accès aux bâtiments : prix coûtant 75 €
6. Caution de 500 € pour la location de salles municipales et de 2 000 € pour le Kiosk uniquement pour les particuliers, partis politiques, structures privées et comités d'entreprises.

Formation musicale et instrumentale

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	MOINS DE 25 ANS		PLUS DE 25 ANS
	1er élève	2ème élève	
QF1 – De 0 à 440	74 €	52 €	105 €
QF2 – de 440 à 770	84 €	64 €	116 €
QF3 – de 770.01 à 920	95 €	69 €	126 €
QF4 – de 920.01 à 1220	105 €	79 €	137 €
QF5 – de 1220.01 à 1370	116 €	84 €	147 €
QF6 – à partir de 1371, ou quotient familial/avis d'imposition n-1 non communiqué	126 €	90 €	157 €
Non Marquettois	263 €		316 €

Inscription définitive dès réception du dossier complet accompagné de la quittance de versement délivrée par la régie centrale.

Atelier/Inscription isolée (inscription pour la pratique collective uniquement ou inscription pour la formation musicale seule)

	MOINS DE 25 ANS	PLUS DE 25 ANS
Marquettois	52 €	84 €
Extérieurs	126 €	126 €

Conservatoire de Musique - Location d'instrument/an

La mise à disposition d'instrument est gratuite pour :
- les élèves membres de la classe orchestre,
- les élèves membres du dispositif « fanfare à l'école »,
- les membres de l'harmonie municipale l'Espérance, uniquement si l'instrument emprunté est celui pratiqué au sein de l'harmonie.

Dans tous les autres cas, les tarifs sont les suivants :

	MOINS DE 25 ANS	PLUS DE 25 ANS
Marquettois	52 €	103 €
Extérieurs	157 €	157 €

Remboursement d'instruments perdus ou détériorés sur la valeur d'achat

Ludothèque - Abonnement et location de jeux

	TARIF A L'ANNEE
Abonnement annuel par famille Marquettoise et/ou des assistantes maternelles et/ou professionnels assimilés avec forfait de location de jeux *	15 €
Extérieurs	30 €

**Hors jeux d'estaminet et grands jeux*

	TARIF POUR 2 SEMAINES
Location de jeux d'estaminet et de grands jeux – Tarif par jeux pour 2 semaines	5.30 €
Pénalité de retard par jeux non rendu et par semaine	2.65 €

Ludothèque - Grille de remboursement de jeux perdus ou détériorés

	TARIF DE REMBOURSEMENT PAR JEUX
Jeu de 1ère catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 1 et 10 €	10 €
Jeu de 2ème catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 10 et 20 €	20 €
Jeu de 3èmecatégorie dont le prix public d'achat est compris entre 20 et 30 €	30 €
Jeu de 4ème catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 30 et 50 €	50 €
Jeu de 5ème catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 50 et 100 €	100 €
Jeu de 6ème catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 100 et 150 €	150 €
Jeu de 7ème catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 150 et 200 €	200 €
Jeu de 8ème catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 200 et 250 €	250 €
Jeu de 9ème catégorie dont le prix public d'achat est compris entre 250 et 300 €	300 €

Bibliothèque et Ludothèque - Bourses aux livres, jeux et assimilés

	PRIX DE VENTE
Bourse aux livres et supports musicaux (documents issus du « désherbage » : BD, romans, livres « techniques, CD, vinyles)	1 €
Bourse aux jeux et assimilés : 1ère catégorie : poupées, peluches, jeux de cartes, puzzles, petits jeux divers	1 €
Bourse aux jeux et assimilés : 2ème catégorie : jeux de société, jeux de construction et d'imagination, poupées et poupons de qualité et/ou accessoires, petits jeux d'extérieur	2 €
Bourse aux jeux et assimilés : 3ème catégorie : jeux de plein air, jeux multimédia, jeux d'éveil, gros jouets	3 €

Billetterie :

CATÉGORIE	KIOSK – ESPACE ISABELLE AUBRET			
	Tarif Plein	Tarif réduit (1)	Tarif Jeune Public (2)	Invitations (3)
A	24 €	16 €	6 €	GRATUIT
B	16 €	10 €	4 €	GRATUIT
C	8 €	5 €	2 €	GRATUIT
D	40 €	30 €	10 €	GRATUIT
E	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

(1)Bénéficiaires des minima sociaux sur présentation d'une carte d'accès au tarif réduit délivrée par le CCAS de Marquette-lez-Lille et aux étudiants et aux jeunes de moins de 18 ans sur présentation d'une pièce justifiant l'appartenance à la catégorie concernée.
(2) concerne les enfants jusqu'à 12 ans inclus sur présentation d'une pièce justifiant l'appartenance à cette catégorie.
(3) places gratuites limitées à 40 places par spectacle. Les bénéficiaires sont les professionnels du spectacle, les partenaires (institutionnels, sponsors, mécènes), les artistes et producteurs de spectacles.

CATÉGORIE	STUDIO4			
	Tarif Plein	Tarif réduit (1)	Tarif Jeune Public (2)	Invitations (3)
A	16 €	12 €	3 €	GRATUIT
B	8 €	5 €	2 €	GRATUIT
C	4 €	2 €	GRATUIT	GRATUIT
D	40 €	30 €	10 €	GRATUIT
E	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

(1) Bénéficiaires des minima sociaux sur présentation d'une carte d'accès au tarif réduit délivrée par le CCAS de Marquette-lez-Lille et aux étudiants et aux jeunes de moins de 18 ans sur présentation d'une pièce justifiant l'appartenance à la catégorie concernée.
(2) concerne les enfants jusqu'à 12 ans inclus sur présentation d'une pièce justifiant l'appartenance à cette catégorie.
(3) places gratuites limitées à 40 places par spectacle. Les bénéficiaires sont les professionnels du spectacle, les partenaires (institutionnels, sponsors, mécènes), les artistes et producteurs de spectacles.

Les recettes seront encaissées selon les modes de recouvrement suivants : espèces, chèques bancaires, cartes bancaires et par internet, via un paiement en ligne sur le site de billetterie « Billetweb ».
Les billets vendus en ligne impliqueront des frais de gestion : 0,29 € + 1% du prix de vente par billet. Ces frais de gestion seront pris en charge par la Commune.

École de découverte du sport :

	TARIF ANNUEL
Marquettois	90 €
Marquettois – 2ème enfant et suivants	80 €
Extérieurs	150 €

Buvette temporaire :

Boisson soft 33cl (soda, jus de fruits)	2 €
Bière pression 25cl	3,50 €
Bouteille d'eau 50cl	0,50 €
Consigne éco cup	1 €

Location de salles Municipales (formule 12 heures - du lundi au dimanche [1])

SALLE	CAPACITE D'ACCUEIL	PARTICULIERS		ASSOCIATIONS		ÉCOLES		PARTIS OU GROUPEMENTS POLITIQUES [2]	STRUCTURES PRIVEES ET COMITES D'ENTREPRISE	
		Marquet-tois	*Extér-ieurs*	*Marquet-tois* [3]	*Extér-ieurs*	*Marquet-tois*	*Extér-ieurs*		*Marquet-tois* [6]	*Extér-ieurs*
ABBAYE	250 pl. debout 200 pl. assises	424€	696€	303€	696€	GRATUIT	696€	696€	545€	817€
PARVIS	235 pl. debout 160 pl. assises									
DOMAINE DU VERT BOIS	110 pl. debout 60 pl. assises	394€	666€				666€	666€	545€	817€
BLATIER	30 pl. assises	182€	383€	66€	383€		383€	383€	300€	450€
STUDIO 4 ANNEXE BAS	200 pl. debout 119 pl. assises	394€	666€	272€	666€		666€	666€	515€	787€
STUDIO 4 SPECTACLE sans régie	210 pl. assises			363€	757€		757€		605€	888€
RÉGIE STUDIO 4 SPECTACLE (tarif par heure)	210 pl. assises			61€	65€		65€		61€	65€
Tarif Journée KIOSK SALLE I. AUBRET sans régie et sans SSIAP1 [4]	Variable. Nous consulter			600€	1000€		1000€	1000€	1000€	1500€
Forfait 11 journées de location KIOSK SALLE I. AUBRET sans régie et sans SSIAP1 [5]	Variable. Nous consulter								10 000€	15000€
Supplément REGISSEUR pour 1 journée de location KIOSK SALLE I. AUBRET	Variable. Nous consulter			500€	500€	GRATUIT	500€	500€	500€	500€
Supplément SSIAP 1 pour 1 journée de location KIOSK SALLE I. AUBRET	Variable. Nous consulter			500€	500€	GRATUIT	500€	500€	500€	500€

[1] 12 heures consécutives comprises dans le cadre horaire d'occupation de chaque salle – Tarifs divisés par 2 lors d'une location à la ½ journée : soit 6 heures consécutives comprises dans le cadre horaire d'occupation de chaque salle – pas de possibilité de location à la demi-journée pour le Kiosk

[2] Tarif applicable au-delà de 2 mises à disposition gracieuses par an, pour les partis ou groupements politiques représentés au Conseil Municipal, et tarif applicable, en période pré-électorale au sens de l'article L 52-1 du Code Électoral, au-delà de 4 mises à disposition gracieuses, pour les partis ou groupements politiques, dans le cadre d'une campagne électorale et ayant annoncé une candidature à l'occasion d'élections sur le territoire communal.

[3] Gratuit pour les réunions d'Assemblée Générale ainsi que pour 2 occupations sur une année (hors activités régulières) pour l'ensemble des salles et limité à une seule occupation par an pour le Kiosk.

[4] Jauge minimum de 250 personnes sauf pour les structures privées, comités d'entreprises, groupements et partis politiques.

[5] Forfait de 11 locations journée (hors week-end et mercredi soit les lundi, mardi, jeudi, ou vendredi) sur un an (année civile).

[6] Le tarif marquettois identifié pour les structures privées et comités d'entreprise est également valable pour les agences immobilières ou organismes de type syndics de copropriété ou assimilés qui assurent la gestion en copropriété pour des biens situés à Marquette-lez-Lille.

Location de salles Municipales (formule Week end[(1)])

SALLE	CAPACITE D'ACCUEIL	PARTICULIERS	
		Marquettois	Extérieurs
ABBAYE	250 pl. debout 200 pl. assises	525 €	837 €
PARVIS	235 pl. debout 160 pl. assises		

(1) du samedi 8h au dimanche 2h et le dimanche de 8h à 16h.

Location de salles Municipales (Options)

	TARIF OPTIONNEL
Ménage hors lavage vaisselle	106 €
Lavage vaisselle	106 €

Pénalités forfaitaires liées à l'occupation et à la location des salles municipales

	TARIF FORFAITAIRE
Ustensile ou accessoire de cuisine perdu, abîmé ou cassé (couverts, vaisselle, corbeille à pain, pelle à tarte, tire-bouchon, etc.)	10€/ustensile
Matériel de cuisine perdu, abîmé ou cassé (percolateur, plat en inox, plat pour armoire chauffante, etc.)	100€/accessoire
Défaut de nettoyage ou non respect du tri des déchets	106€
Absence de verrouillage de porte / d'enclenchement d'alarme / de fermeture des lumières ou des fluides après occupation	50€/jour

Location de salles et de terrain de sports extérieurs*

	TARIFS HORAIRE OU FORFAITAIRE
Salles de sport (tarif horaire)	66€/h
Stade (tarif horaire)	106€/h
Stade (forfait 6h00 pour d'utilisation)	525€/forfait
Stade (allumage des projecteurs pour 6h00 d'utilisation)	161€/forfait

**Gratuit pour les écoles, les associations et les accueils de loisirs Marquettois*

Cimetière

	CONCESSIONS ET RENOUVELLEMENT DE CONCESSIONS SANS CAVEAU SUPPLEMENT DE 20% SI EMPLACEMENT AVEC CAVEAU (CAVEAU NON FOURNI)			COLUMBARIUM		CAVURNE
	1 pers	2 pers	3 pers	Case contenant 2 urnes max	Case contenant 4 urnes max	
15 ans	131 €	192 €	262 €	172 €	323 €	450 €
30 ans	192 €	262 €	323 €	323 €	575 €	600 €

	FORFAIT
Fourniture de plaque de fermeture de case de columbarium	61 €
Droit de superposition (pour tout type de concession)	81 €
Droit de dispersion de cendres	81 €
Vacation de police	25€/transport

Autres services Hôtel de Ville

	PRIX DE VENTE
Photocopies & impressions – l'unité N&B format A4	0.10 €
Photocopies & impressions– l'unité Couleur format A4	0.30 €
Transmission de données sur informatique – Le support	1.00 €

Participation/ Subvention Développement Durable – Amélioration de l'habitat

TYPE DE DISPOSITIF	PARTICIPATION
Installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie	50% du coût global du dispositif plafonné à 50 €
Installation d'un composteur à biodéchets	
Achat d'une tondeuse hélicoïdale à main	
Achat tour potagère ou d'un « jardin composteur »	50% du cout global du dispositif plafonné à 100 €
1 seule demande de subvention par dispositif sera accordée par foyer sur une période de 5 ans, réservé uniquement aux particuliers et dans la limite du budget annuel de la commune dédié à l'opération	

Participation/ Subvention Développement Durable – Mobilité douce

Achat d'un vélo (Vélo de Ville, Vélo à assistance électrique, Vélo tout terrain, Vélo tout chemin, Vélo Cargo, Vélo bi et triporteur)	50% du coût global du dispositif plafonné à 150 € pour l'achat d'un vélo de 26 pouces ou plus, plafonné à 100€ pour l'achat d'un vélo de moins de 26 pouces selon critères d'éligibilité
Achat d' équipement(s) vélo (casques, kit d'éclairage, sièges pour enfants, portes bébés, panier, remorque pour enfants)	50% du coût global du dispositif plafonné à 50 € selon critères d'éligibilité
1 seule demande de subvention par dispositif sera accordée par foyer sur une période de 4 ans, réservé uniquement aux particuliers et dans la limite du budget annuel de la commune dédié à l'opération, copie du diplôme « savoir rouler » pour les vélos de moins de 26 pouces	

Vente espace publicitaire : La ville propose à ses partenaires l'achat d'espaces publicitaires sur ses supports selon les modalités ci-dessous

AFFICHAGE DU LOGOTYPE DU PARTENAIRE	**TARIFS**
Réseau de 55 faces 8 m2 - zone d'affichage : métropole lilloise	3 750 €
Réseau de 13 faces 2 m2 - zone d'affichage : Marquette-lez-Lille	1 000 €
Tract - programme - par tranche de 1000 exemplaires - par quartier*	200 €
Signalétique sur le lieu de l'évènement - impression sur support divers (bâches…) - prix au m2	80 €
ACHAT D'ESPACE	
Magazine municipal - 1 page quadri (pdf fourni par le partenaire)	1 400 €
Magazine municipal - 1/2 page (pdf fourni par le partenaire)	700 €
Magazine municipal - 1/4 page (pdf fourni par le partenaire)	350 €
AUTRE OUTIL DE COMMUNICATION	
Annonce sonore (annonce micro) - durée : 20 secondes	50 €

**Centre, Lommelet, Touquet, Abbaye, Village en Flandres, Becquerelle*

Vente d'objets promotionnels « Marquette » : La Ville permet à tous ceux qui le souhaitent d'acquérir des objets promotionnels « ville de Marquette », conditionnés dans une certaine quantité et dans la limite des stocks disponibles :

OBJETS	**TARIFS**
50 affiches traditionnelles, format 40x30cm, qualité poster	100 €
18 verres à bière 25cl « Jeanne »	90 €
20 Eco cups « Jeanne »	25 €
20 Eco cups « Ville de Marquette-lez-Lille »	25 €
10 jeux casse-tête « 800 ans de l'abbaye »	60 €

Occupation du domaine public & privée de la commune (hors vie associative)

INTITULE	TARIFS
Échafaudages*, Nacelles, Bennes, Barrières de rue, Palissades, Emprises de chantier, Bases de vie, emplacement de stationnement… ** - 50% sur présentation d'un justificatif relatif à la prise en charge des travaux par l'ANAH (subvention)*	20 €/jour
Vélo à Assistance Electrique proposés en location libre-service	20 €/engin/an
Emplacement spécifique de stockage des poubelles pour le monde économique	150 € par mois
Emplacement de stockage extérieur	2 €/m²/mois
Stationnement Commerçants (terrasses, tonnelles)	Autorisé du 1er avril au 15 octobre 12 € / m² / saison
Commerces ambulants (Friterie, Food Truck, …)	Permanent : <8 ml 139 € / mois >8 ml 487€ / mois Occasionnel : <8 ml 13 € / jour >8 ml 25 € / jour
Activité commerciale dans le cadre des festivités locales : fête des chapons, Deûle en fête, évènement musical extérieur, festivités du 14 juillet, fête des allumoirs, marché de Noël (intérieur, extérieur), chasse aux œufs, … Activité commerciale dans le cadre des Clés de l'emploi	29 € = 1 jour 45 € = 2 jours 61 € = 3 jours 76 € = 1 semaine 150 €/jour
Tournages de film	252 € par jour
Forains (manèges, cirques, chapiteaux, …)	0,10 € / m² / jour y compris montage et démontage
Bulle de vente	252 € par mois
Permanence dans les locaux appartenant à la Ville (ex : permanence Mutuelle, …)	15 € par an
Marché hebdomadaire	Permanent : 8 € / ml / trimestre Occasionnel : 1 € / ml / jour
Implantation d'antennes relais pour les réseaux de téléphonie mobile / redevance annuelle** Implantation sur un bâtiment communal : 1er occupant : Chaque occupant supplémentaire sur ce même support : Toute autre implantation y compris mise à disposition de foncier : 1er occupant : Chaque occupant supplémentaire sur ce même support : *** ces tarifs sont applicables à toute nouvelle demande et/ou convention d'occupation temporaire conclut à compter du 01/01/2026. Ces tarifs évolueront chaque année selon un taux fixe de 2%*	 10 000 € / an 5 000 € / an 10 000 € / an 5 000 € / an

Lutte contre les dépôts sauvages

LUTTE CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES	
Prise en charge administrative de gestion et frais divers de l'action	50 €
Forfait Enlèvement d'un dépôt	100 € par 0,50 m3 ramassé
Enlèvement des déchets spéciaux (amiantes, …) par une entreprise spécialisée	Prix réel de l'intervention (refacturation)
Utilisation d'un véhicule poids lourd au-delà de 2 m3 (par intervention)	160 €
Forfait horaire d'un agent d'entretien pour traitement d'un dépôt malodorant ou en état de décomposition (produit et mise en œuvre) à l'issue d'un enlèvement sur le domaine public	83 €/h
Forfait Tri sélectif suivant règlementation en vigueur des déchets spécifiques	50 €

Remboursement des frais de prise en charge des personnes en état d'ivresse publique et manifeste

IVRESSE PUBLIQUE MANIFESTE	FORFAIT
Prise en charge administrative de gestion et frais divers de l'action	50 € forfaitaire
Transport du territoire communal au Commissariat Central de Lille	50 € forfaitaire
Transport du territoire communal au Centre Hospitalier	50 €
Transport du Commissariat Central de Lille au Centre Hospitalier (aller - retour)	50 € forfaitaire
1 agent de police municipale	50 €/heure, 1 heure entamée est due
Véhicule de service de la Police Municipale	50€/heure, 1 heure entamée est due

Divers

REPAS DU 11 NOVEMBRE	
conjoints des participants + élus + conjoints élus	30 €

SOIRÉE DU PERSONNEL	
Personnel actif (titulaires, stagiaires, contractuels, contrats aidés, apprentis) et retraités	Gratuit
Conjoints personnel actif et conjoints retraités Élus (Adjoints, membres de la commission du personnel ou du Comité Social Territorial) Conjoints d'élus	30 €

ALLOCATION PARENTS MÉDAILLES (FAMILLES NOMBREUSES)	
Par enfant à charge	11 €